

Dauphine libérée du

Maryse

▼ AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

27,5 M.F. accordés pour une meilleure gestion de l'eau en Haute-Savoie

Le 10 juillet 1996, le conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse s'est réuni en commission des aides pour accorder des financements destinés à la protection de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse. Parmi les 230 M.F. répartis entre les communes et industriels du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, 27,5 M.F. ont été destinés à la lutte contre la pollution domestique et industrielle, à l'amélioration de l'eau potable et de la ressource en eau, et à la restauration des milieux aquatiques de la Savoie et Haute-Savoie.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, placée sous la tutelle du ministère de l'Environnement, a pour mission de contribuer à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, en concertation avec les élus, les usagers de l'eau, les associations et l'État. Ses interventions reposent sur le mécanisme des aides financières et des redevances prélevées sur les usagers qui utilisent ou polluent l'eau. L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse est compétente sur l'ensemble du bassin versant français de la Méditerranée.

Les principales opérations aidées

-Pour l'assainissement des communes :

9,4 M.F. pour la tranche 96 des travaux d'amélioration, extension de la station d'épuration du Syndicat intercommunal du lac d'Annecy, d'une capacité de 250 000 E.H. dont l'objectif est l'amélioration de la qualité des eaux du Fier.

2,5 M.F. pour l'assainissement de la Haute-Savoie, dans le cadre du programme départemental 1996 (amélioration et extension des stations d'épuration et études sur les réseaux d'assainissement).

1 M.F. pour le raccordement de la commune d'Ayze sur la station d'épuration du S.I.V.O.M. de Bonneville.

-Pour l'eau potable et la ressource en eau : 3 M.F. pour la protection des captages d'eau de la Savoie ; 2,9 M.F. dans le cadre du programme départemental 1996 pour la protection des captages d'eau du département de la Haute-Savoie et 1,8 M.F. pour la sécurité de l'alimentation en eau potable des collectivités.

-Pour la mise en valeur des milieux aquatiques : 1,2 M.F. pour l'entretien et la restauration des cours d'eau de Savoie. 362 000 francs pour l'étude des transports solides dans l'Arc, en appui au contrat de rivière en cours sur cet affluent important de l'Isère. 128 000 francs pour l'étude du bassin versant de l'Hermance qui s'inscrit dans la démarche pour le "Plan d'action Léman" préconisée par la Commission

internationale pour la protection des eaux du Léman.

-Dans le cadre du contrat de rivière Arve, on peut signaler : 1 M.F. pour le raccordement de la ville d'Ayze (74) sur la station d'épuration du S.I.V.O.M. de Bonneville ; 242 000 francs pour le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords pour une étude sur le traitement des boues issues des stations de détoxication des industries de traitement de surface ; 185 000 francs pour le confortement du seuil de Pressy.

-Pour la dépollution industrielle : 3,4 M.F. pour la mise en place du système d'épuration à la société C.A.T.I.D.O.M. à Annecy (74) ; 430 000 francs pour la société Verdannet S.A. à Allonzier-la-Caille pour le traitement de ses effluents avant le rejet sur la station d'épuration du district de Cruseilles, et des travaux sur le réseau d'eaux usées de l'usine ; 279 000 francs pour la coopérative laitière à Vacheresse (74) pour le stockage et le refroidissement du lactosérum.

Ces quelques exemples illustrent l'action de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la préservation et l'amélioration de la qualité des cours d'eau et la protection de l'eau potable.

PARIS ▼ ÉCHOS DU PARLEMENT

Impôts locaux : montant et prêts à taux zéro

M. Claude Birraux attire l'attention du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme sur l'impact de la création du prêt à taux zéro sur le rendement de la taxe locale d'équipement (T.L.E.), affectée principalement aux communes ; sachant que celle-ci sert également de base de calcul à la taxe départementale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (T.D.C.A.U.E.) et à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (T.D.E.N.S.).

Le rendement réel constaté sur les produits recouverts diminue depuis

deux ans, compte tenu de la baisse d'activité du bâtiment, et notamment des taux élevés d'annulation de permis de construire. Il souhaiterait savoir si les bénéficiaires d'un prêt à taux zéro obtiendraient un classement de leur construction en catégorie 4, comme ceux bénéficiant d'un prêt P.A.P. Et si oui, quel sera l'impact financier que pourrait avoir le passage en catégorie 4 de constructions précédemment taxées en catégorie 5 ou 7 sur la T.L.E., la T.D.C.A.U.E. et la T.D.E.N.S.

Réponse

Le ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du

Tourisme procède actuellement, en concertation avec l'ensemble des ministères concernés, à l'analyse des effets de la substitution du prêt à taux zéro au régime du prêt à l'accession à la propriété (P.A.P.) sur les modalités de classement des constructions pour le calcul de la taxe locale d'équipement et des taxes qui lui sont assimilées.

Un dispositif d'instructions aux services déconcentrés est actuellement en cours d'élaboration et les mesures nécessaires seront prochainement arrêtées.

a reconduit son hôte jusqu'à l'Élysée, un honneur généralement réservé aux Chefs

ournée ! Une journée à la fois simple et tout au long de la vie le cœur et la spontanéité constitué le plus agréable des moments. Nicolas est rentré comblé, fort d'un immense plaisir à partager. "C'est un souvenir qui restera gravé en moi toute une

Arc-en-Ciel, qui s'est donné la mission d'apporter du réconfort à la vie d'enfants malades, réalisant son 100^{ème} rêve. Rappelons que l'association ne fonctionne qu'avec des bénévoles et grâce à la générosité de tous les donateurs qui participent à cette démarche du

Ciel, rêves d'enfants, Seyssel, 56 20 01.

G.G.

*Rien au St Julien en Jura !!
Le haut a-t-il demandé quelle chose?*

GAGNEZ
TIP TOP